

grand complet sous les yeux du public, j'insère ici, sans commentaire, la troisième de ces pièces, voici :

Montréal, 5 avril 1833.

" Monsieur le Rédacteur,

" On me demande comment je répondrai à M. Taché dans " mon livre."
 " Voici : Au mois de juin, vingt-deux livraisons auront paru renfermant
 " toutes les pièces de première main qui attestent de l'ignorance et encore
 " plus de la mauvaise foi de mon contradicteur. Une feuille volante, sorte
 " d'index dressé dans ce but, permettra au lecteur de retrouver sur chaque
 " question, la réponse que M. Taché s'est attirée. On verra que " mon
 " livre " comme il l'appelle, est surtout formé de documents que ni lui ni
 " sa petite clique ne peuvent renverser. L'histoire se compose de preuves.
 " Or, ces preuves, je les donne au public en plus grande abondance que
 " n'importe quel écrivain avant moi. Par exemple, je ne répondrai pas
 " aux gros mots. M. Taché en a l'unique propriété. Ce caractère pointu,
 " cet engueuleur, m'a toujours fait penser au vers de Corneille :

" Les gens que vous tuez se portent assez bien !

" Mille bonjours.

" BENJAMIN SULTE."

A propos de l'incroyable appel à Bossuet, fait par M. Sulte, contre les Jésuites, un critique, M. P. B. Mignault, avait, avant moi, dans la *Revue Canadienne*, demandé l'indication de l'ouvrage où Bossuet aurait tenu le langage que M. Sulte lui impute. La question est de celles qui, au tribunal de l'honneur, ne connaissent d'autre solution qu'une justification immédiate et complète, d'autant plus facile à obtenir, quand il y a lieu, qu'elle repose sur une constatation pure et simple d'un fait vulgaire. A défaut de cela, il reste à l'auteur d'un pareil acte la ressource—obligatoire—de l'aveu et du repentir ; car il n'y a pas faute si grande que l'humble confession et la réparation sincère ne puissent expier.

C'est à Bossuet lui-même qu'il faut demander la réfutation des idées que M. Sulte lui prête, sur la Compagnie de Jésus. Je la trouve dans la péroraison du troisième sermon du grand orateur, pour la fête de la Circoncision (édition de 1816 des Œuvres de Bossuet, tome XI, page 528).

Ce magnifique discours fut prononcé, à Paris, le premier jour de l'an 1687, dans l'église de Saint-Louis des Jésuites. L'aigle de Meaux, planant au-dessus des misères de la terre, en avait scruté les profondeurs, puis s'arrêtant en face de l'humanité, représentée devant lui par la société distinguée qui encombra le saint lieu :—" Mais puisque les joies de la terre, avait-il dit, sont si mortelles à l'âme, ne cessons de réveiller sur ce sujet le genre humain endormi ; répandons dans les saints discours le baume de la piété ; et au lieu de ces finesses dont le monde est las, la vive et majestueuse